

aller chercher les effets des victimes et que bientôt il enleva la carabine d'Ulukuk.

Les missionnaires avaient accompagné les Esquimaux à la côte vers la fin d'octobre. C'est en revenant vers leur base de la baie Dease qu'ils furent massacrés aux Chutes du Sang (Bloody Falls), sur la rive ouest de la rivière du Cuivre (Coppermine). Le P. Duchaussois, O. M. I., a calculé que les pauvres victimes sont tombées entre le 28 octobre et le 2 novembre 1913. Il a pu déchiffrer la dernière entrée du journal du P. Rouvière retrouvé sur le lieu du carnage. Elle est du 20 ou 22 octobre au plus tard. Elle se lit comme suit: "Arrivés à l'embouchure de la rivière du Cuivre. Plusieurs familles esquimaudes déjà parties. *Désenchantement* de la part des Esquimaux. Nous sommes menacés de famine. Aussi nous ne savons que faire." Le mot *désenchantement* était souligné. Les bonnes impressions qu'ils avaient eues jusque-là de leurs rapports avec les indigènes, comme en témoignent leurs lettres, s'étaient sans doute modifiées devant les menaces de mort de Kormik. Koeha, dont l'inspecteur La Nauze loue la franchise et le dévouement, raconte qu'il pressa lui-même les prêtres de partir parce que leur vie était en danger. Il les aida à charger leur traîneau et il les accompagna pour leur indiquer le chemin. Sinnisiak et Ulukuk partirent à leur poursuite deux jours plus tard. Ils les rejoignirent et passèrent une journée avec eux, cherchant le moment propice de mettre leur perfide dessein à exécution. Ils les aidèrent même à traîner leur charge. S'il faut en croire le témoignage d'Ulukuk, Sinnisiak seul avait prémédité leur mort. Pressé, cependant, par ce dernier au moment de l'exécution, il y prêta, de son propre aveu, le concours indiqué plus haut. Si l'on en juge d'après les photographies des deux criminels, qui accompagnent le rapport de l'inspecteur, la figure d'Ulukuk indique la faiblesse et respire la douceur, tandis que celle de Sinnisiak accuse l'énergie, la sournoiserie et la cruauté.

Les cadavres des victimes demeurèrent à l'endroit du meurtre. Les Esquimaux racontent qu'ils retrouvèrent celui du P. Le Roux près du traîneau, tandis que celui du P. Rouvière était dans un ravin. Le gendarme Wight a fait une visite des lieux en juin 1916, en compagnie de Kormik et d'un autre Esquimau. Après avoir noté que l'endroit est à environ quinze milles de l'embouchure de la rivière Coppermine et à environ cent verges de la rive gauche, il ajoute que les premiers objets qu'il aperçut furent les deux lisses d'un traîneau, que les Esquimaux lui dirent avoir appartenu aux prêtres. Elles consistaient en pièces de bois assez lourdes d'une longueur d'environ cinq pieds, d'une hauteur d'environ un pied et d'une épaisseur d'environ deux pouces. A trois pieds des lisses se trouvaient les dents de la mâchoire inférieure d'un être humain, bien conservées et encore réunies. Un des guides lui dit que cette mâchoire était celle du P.